

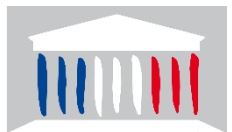
Aux maires de la communauté de communes de Mad & Moselle

Paris, le 2 février 2022,



OLIVIER JACQUIN

SENATEUR DE  
MEURTHE-ET-MOSELLE



ASSEMBLÉE  
NATIONALE

DOMINIQUE POTIER

DEPUTE DE  
MEURTHE-ET-MOSELLE

**Objet :** Financement de la gendarmerie de Thiaucourt-Regniéville et de Vézelize.

Madame, Monsieur le Maire, *bien sûr, tout,*

Depuis 2019, nous alertons l'Etat sur les difficultés à financer la reconstruction des casernes de gendarmerie en milieu rural. En Meurthe-et-Moselle, le ministère de l'Intérieur a agréé le projet immobilier de reconstruction de la caserne de gendarmerie de Thiaucourt et celle de Vézelize. Or, la charge financière demandée aux communes pour la reconstruction des gendarmeries en milieu rural, même après l'obtention des subventions de la part de l'état, était bien trop forte.

Comme vous le savez, les deux gendarmeries citées plus haut, ne correspondent plus aux normes de confort et de sécurité. Pour pallier ce problème, nous avons été reçus, accompagnés par les présidents de la communauté de communes du Pays de Saintois, de Mad & Moselle et les maires de Vézelize et Thiaucourt-Regniéville, par le cabinet du ministre de l'Intérieur, afin d'évoquer avec eux le cas de ces gendarmeries. **A court terme**, d'autant plus que la sécurité est tout d'abord une compétence régaliennne, **nous avons eu l'engagement et la volonté de soutenir financièrement les collectivités concernées en mettant en place des subventionnements adaptés via les enveloppes de la DETR et de la DSIL pour ces deux gendarmeries.**

**A long terme, nous allons travailler**, dans le cadre de la loi LOPMI qui sera présenté au parlement dans les mois à venir, **sur l'amélioration des financements des gendarmeries en milieu rural. Trois pistes sont actuellement envisagées que nous avons suggérées :**

1. Augmentation des loyers pour les petites gendarmeries. Les loyers seront versés par le ministère de l'Intérieur aux collectivités territoriales.
2. Indexation des loyers sur l'indice de révision des loyers.
3. Augmentation de la durée des baux pour mieux correspondre à la durée des prêts souscrits par les collectivités.

**Tout en se réjouissant de cette belle nouvelle pour nos territoires, nous veillerons à ce que ces engagements soient maintenus.** Nous continuons notre combat pour que les petites gendarmeries restent attractives.

*Bien A vous*

Olivier Jacquin

Dominique Potier

Copie à :

- M. **Arnaud Cochet**, Préfet de Meurthe-et-Moselle
- M. **Frédéric Dantin**, Commandant du groupement de la gendarmerie départementale de Meurthe-et-Moselle.